



COMPTE RENDU DU BUREAU

14-01-2021 17H45 - VISIOCONFERENCE

Les participants : Bernard TOMASINI , Président, Richard THIERY, élu délégué au Conseil de Développement et Démocratie de proximité, François-Xavier KOEMPGEN Directeur CASA, Jean-Marie BONNET, Président du C2D, Jean-François CARRASCO, Vice-Président Délégué CAP AZUR, Dora LAHLOU-MEINERI, Vice-Présidente déléguée à la communication et aux relations extérieures, Thierry LESPINASSE, Vice-Président du Groupe thématique AMENAGEMENT DU TERRITOIRE ET POLITIQUE DE LA VILLE, Laurence BRIFFA, Vice-Présidente du Groupe thématique TRANSPORTS -DÉPLACEMENTS, Stéphanie FRISINA du Groupe Thématique ÉCONOMIE ET EMPLOI et Carole GHIBAUDO du Groupe Thématique PATRIMOINE ET ENVIRONNEMENT.

1. Validation du compte rendu du Bureau du 8 décembre 2020

Le compte rendu est validé.

2. Candidature de Monsieur Benoît HARTNAGEL, pour intégrer le collège des personnes qualifiées

La candidature est validée. Il est rappelé que Monsieur HARTNAGEL, membre du Conseil de Développement Durable de la ville d'Antibes, a déjà participé aux travaux du Conseil de Développement. Il intègre le collège des personnes qualifiées en tant qu'entrepreneur sur le territoire de la CASA.

3. Retour sur l'Assemblée Plénière du 9 décembre 2020

Bon déroulement de l'assemblée du 9 décembre organisée en présentiel aux Espaces du Fort Carré à Antibes avec le respect des consignes sanitaires et une trentaine de participants.

La première partie de cette assemblée était consacrée au renouvellement du Conseil de Développement et au rapport d'activités de la mandature. Ainsi, ont été portés à la connaissance des membres du CDD les éléments de contexte et notamment les délibérations présentées aux conseils communautaires du 05 octobre et du 16 novembre 2020 ainsi que le rapport d'activités de la mandature. Un dossier complet a été remis sur table aux participants.



La seconde partie était consacrée à la présentation de la nouvelle démarche du SCOT et celle sur la Charte de Sophia Antipolis.

La troisième partie concernait la présentation du travail sur la bande littorale en vue d'un avis présenté à la prochaine Assemblée Plénière et d'un colloque à la rentrée. Les échanges avec les participants ont été riches. Pour faciliter les travaux sur ce sujet, un questionnaire a été envoyé à l'ensemble des membres pour recueillir leurs suggestions. A ce stade, il n'y a pas eu de retour.

Enfin, la présentation du DICRIM jeunes par les services de la Protection civile et la Croix rouge de Vallauris- Antibes Golf Juan a eu un accueil très favorable.

4. Actualisation de la Charte Sophia Antipolis –implication et rôle du CDD dans la démarche

5. Le CDD participe à la révision de la Charte de Sophia. Un premier atelier participatif destiné à l'ensemble de ses membres doit être organisé afin de recueillir des propositions sur ce que doit être la technopole dans le futur. Cet atelier prendra la forme d'une Assemblée Plénière dédiée. Elle sera pilotée par le Cabinet Blunove. Un second atelier doit être organisé également pour faire participer d'autres organismes de la société civile concernés par le sujet. Il est demandé aux Vice-Présidents du CDD de faire des propositions.

6. Festival souffleurs d'avenir (29 et 30 mai 2021) –participation du CDD

Ce festival, organisé par la ville de Biot, est l'occasion d'une rencontre avec les acteurs locaux. Le thème de cette année est « l'alimentation de demain ». L'édition de 2020 a été annulée à cause de la crise sanitaire. Il est décidé de participer à cette édition sous le même format qu'en 2019. Les groupes Aménagement du Territoire et Environnement en seront les pilotes.

7. Publicité des comptes rendus du Bureau : quelle formule ?

Suggestion lors de la dernière Assemblée Plénière que les comptes rendus du Bureau soient diffusés aux membres du CDD. Après échanges, il est décidé que les comptes rendus seront mis en ligne sur le site du CDD une fois validés par le Bureau.

8. Candidature du CDD CASA à l'accueil des 13èmes rencontres nationales des Conseils de Développement

La Coordination Nationale des Conseils de Développement (CNCD) organise les 13èmes rencontres nationales des Conseils de Développement au dernier trimestre 2021. Le CDD de la CASA s'était porté candidat pour accueillir cet événement au Palais des Congrès d'Antibes-Juan -les Pins et avait proposé le thème de « l'intelligence artificielle au service de la démocratie participative ».

La CNCD a retenu la candidature de la CAVEM (Communauté d'Agglomération Var Estérel Méditerranée) pour donner de l'élan à cet organisme naissant.

9. Démarche de coordination régionale des CDD PACA

La Région compte une soixante d'EPCI et une vingtaine de CDD existants.



	Nombre	CDD existants	CDD en cours	Pas de CDD	Pas de retour
Métropoles	3	3			
Communautés d'Agglomération	16	9	4		3
Communautés de Communes *	33	8 / 4	1	13	3
Pôles d'Equilibre Territorial et Rural PETR	2	2			
Parcs Naturels Régionaux PNR**	6	3		3	
		21	5	16	6

Compte tenu des enjeux, une démarche de coordination régionale, impulsée par le CDD de la CASA, la CCSC (Communauté de Communes des Sorgues du Comtat) et en lien avec la CNCD, a été lancée. Elle a reçu un accueil très favorable de la part des instances de démocratie participative du territoire. Une visioconférence se tiendra le 22 janvier à 14h00 pour déterminer les objectifs et modalités de cette coordination et évoquera la question de la représentativité des Conseils de Développement auprès des collectivités locales, notamment de la Région.

10. Questions diverses.

Compte tenu de la volonté de la CASA d'associer davantage la population à ses politiques publiques, il est décidé de réfléchir sur deux axes pour faire des propositions :

- Comment la Communauté d'Agglomération peut-elle améliorer la participation citoyenne ?
- Sur quelles politiques publiques cette participation citoyenne doit – elle "prioritairement" être accentuée, conduite ?

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.